

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

VILLEROY FRANÇOIS PAUL DE NEUFVILLE DE (1677-1731) *par* Louis David

François Paul est le troisième enfant, le second fils, du maréchal François et de Marie de Cossé-Brissac : il naît le 15 septembre 1677 à Versailles. Abbé de Fécamp (5 avril 1698), il est appelé en août 1714 à prendre le siège de saint Pothin à Lyon, confirmé en octobre, et sacré à Paris le 30 novembre. Le 6 décembre, Louis de Châteauneuf de Rochebonne (Lyon, 1671-1740), doyen du chapitre de la primatiale Saint-Jean de Lyon, grand vicaire général, prend possession de l'archevêché et du palais au nom de monseigneur de Villeroy. Le 13 mars 1715, il fait son entrée solennelle : il arrive en coche d'eau depuis la porte d'Alincourt [sur la rive gauche de la Saône] jusqu'à l'hôtel du gouverneur, au bruit du canon, des mousquets, timbales, trompettes et tambours, « *comblant le peuple de joye par son arrivée* ». Le 15, il y a cérémonie à la cathédrale ; le 17, réception à l'hôtel de ville avec une grande fête, sur laquelle veille Judith de Cossé-Brissac (1672-1736), cousine germaine de la mère du prélat, abbesse de Saint-Pierre depuis 1708. Le 12 juin 1714 (*Gazette*), il est reçu chevalier des Ordres du Roi, en même temps que son frère, le duc François ; plus tard, il sera chevalier (1724) puis commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il apporte dans ses nouvelles fonctions un cortège de dettes et, de surcroît, il est, comme son père, fort empressé auprès des dames, ce qui lui vaut (justice divine ?) une maladie fort répandue en ce siècle où les antibiotiques n'existaient pas, maladie qui le conduira au tombeau. Dès le 16 mars 1715, un mandement du tout nouvel archevêque enjoint à tous les prêtres et aux fidèles de se soumettre à la constitution *Unigenitus* (bulle du pape Clément XI contre le jansénisme, 1713). Par un autre mandement du 3 décembre 1718, il ordonne, sur la sollicitation du R.P. Gallifet, qu'on célèbre dorénavant dans tout son diocèse la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Il veille aussi avec rigueur sur la moralité des prêtres, en leur faisant défense de « *porter la cravate et des justaucorps de couleur, comme de fréquenter les tavernes et cabarets où l'on boit publiquement du café et autres liqueurs* ». Saint-Simon parlait de François Paul comme d'un ignorant, ce qui est manifestement une erreur pour ne pas dire une calomnie : sa participation active aux travaux de l'Académie suffit à démontrer le contraire ; l'académicien François Melchior de Folard*, à propos de sa tragédie *Œdipe*, déclarait que les conseils du prélat pour le fond et la forme, ainsi que pour les vers, avaient été ceux d'un vrai collaborateur. Ci-après, nous verrons l'importance de son rôle au sein de l'académie des belles-lettres ; féru de musique, il appartient aussi à la société du Concert ; c'est lui également qui fit ajouter au programme des études de théologie du séminaire douze leçons de philosophie. Mais il est certain que l'absence d'autres vertus qu'on est en droit d'attendre d'un archevêque a beaucoup nui à la réputation de François Paul. Il meurt le 6 février 1731, un an après son père, et avant son frère aîné, Louis Nicolas (1671-1734). Il est inhumé dans la chapelle des carmélites fondée en 1618 par son aïeule Jacqueline de Harlay (seconde épouse

de Charles de Neufville le 11 février 1596); cette chapelle étant démolie en 1821, les restes des Villeroy furent regroupés dans la chapelle Sainte-Philomène de l'église Saint-Bruno.

ACADÉMIE

L'Académie, informée que le prélat accepterait volontiers la qualité de protecteur à son égard, envoie une délégation pour lui en exprimer le vœu, bien qu'ayant déjà comme protecteur le maréchal François. Le 27 mai 1715, il prend place en séance, et le directeur Antoine de Serres* le complimente de manière fort éloquente, auquel il répond sur le champ. En même temps, son grand vicaire Timoléon de Barcos* est reçu membre de l'Académie. Par la suite, François Paul prêche l'assiduité aux séances et donne l'exemple : il demande qu'on traduise le traité de Cicéron, *De natura deorum*, traduction qui sera le fait de Jacques Claret de Fleurieu* et qu'il examinera avec le Père Le Lièvre* (ou Lelièvre); il propose des candidatures. Enfin, en avril 1717, il accueille l'Académie en son palais autour d'une grande table dont il occupe le haut bout, le secrétaire le bas bout, et les académiciens sur des chaises de chaque côté. Le mardi 31 mai 1718, il amène son neveu, François Camille, marquis d'Alincourt, qui sera reçu membre honoraire de l'Académie. Lorsque des travaux sont effectués dans son palais, il accueille l'Académie dans le palais du gouverneur, son père. En février 1723, l'archevêque « *voulant que la protection dont il honore l'Académie lui procure de nouveaux honneurs et des avantages solides, offre son crédit pour lui procurer des lettres patentes* ». Ce sera chose faite et, le 11 septembre 1724, le directeur Gabriel de Glatigny* remercie Monseigneur des marques nouvelles de sa bonté et de sa protection en obtenant les si précieuses lettres. Pour un temps, l'Académie aura eu deux protecteurs : le père et le fils, le maréchal et l'archevêque, François et François Paul. À la mort de son père en 1730 il reste seul protecteur, mais pour un an seulement, avant son propre décès. Parmi tous les Villeroy protecteurs de l'Académie, on peut dire que François Paul est celui qui a le plus participé à ses travaux et qui l'a vraiment aidée.

BIBLIOGRAPHIE

Bréghot et Péricaud (p. 336). – Pernetti 2. – Dumas 1 (p. 242). – L. Morel de Voleine et H. de Charpin-Feugerolles*, *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*, 1^{re} partie, *Évêques et archevêques*, Lyon : Perrin, 1854, p. 126. – Henry Morin-Pons*, « Les Villeroy », *MEM L* 10, 1861, p. 77-81. – J. Perrier, *Histoire des évêques et archevêques de Lyon*, Lons-le-Saunier : Mayet, 1887, p. 123-127. – A. Vingtrinier*, *Le dernier des Villeroy et sa famille, à propos d'un manuscrit de la bibliothèque de Lyon*, *RLY* (5) 4, 1887, p. 275-278; et Paris : Champion, 1888, p. 77-81. – H. Morin-Pons, (L'archevêque François-Paul de Neufville de Villeroy, p. 52-55, pl. VII). – J. Boucher, *Les archevêques de Lyon à l'époque moderne*, in Collectif, « Archevêques de Lyon », Lyon : ELAH, 2012, p. 80-120. – Jean Tricou, *Jetons armoriés offerts par la ville de Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Lyon : Badiou-Amant, 1947, p. 128-132, et pl. IV.

ICONOGRAPHIE

Un buste en marbre par Guillaume 1^{er} Coustou, signé et daté 1723, se trouve au musée des Beaux-Arts de Lyon. Ses armes (« *d'azur au chevron d'or accompagné de trois croisettes ancrées*

du même ») figurent sur de nombreux jetons offerts à François Paul de Neufville de Villeroy par le consulat en sa qualité de fils du maréchal gouverneur, puis comme archevêque de Lyon (voir Tricou).

PUBLICATIONS

Mandement de monseigneur l'archevêque de Lyon pour la publication & acceptation de la bulle de nôtre Saint Père le Pape Clément XI du huitième septembre 1713, Lyon : Valfray, 1715, 8 p. – *Ordonnance de monseigneur l'archevêque de Lyon pour le règlement de son diocèse*, Lyon : Valfray, 1718, 24 p.